Nations Unies S/PV.4114



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4114e séance
Mardi 21 mars 2000, à 10 h 30
New York

Président :	M. Chowdhury	(Bangladesh)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Jamaïque	M. Ward
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	Mme Ashipala-Musavyi
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-35251 (F)

La séance est ouverte à 11 h 20.

Souhaits de bienvenue au nouveau Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord souhaiter, au nom du Conseil, une chaleureuse bienvenue au nouveau Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Jean-David Levitte. Nous attendons avec intérêt de travailler avec lui au sein du Conseil de sécurité et d'apprécier sa contribution à nos travaux.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant de l'Indonésie une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Thayeb (Indonésie) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables et en l'absence d'objection, je considérerai qu'il accepte d'inviter, conformément à l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général chargé des opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Au cours de cette séance, le Conseil va entendre un exposé de M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général chargé des opérations de maintien de la paix. Je lui donne la parole.

M. Annabi (*parle en anglais*): Cet exposé va couvrir la période suivant celle sur laquelle portait l'exposé fait au Conseil de sécurité, le 3 février, par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. J'aborderai successivement la situation socioéconomique, le maintien de l'ordre public et la situation sécuritaire ainsi que la situation des réfugiés au Timor occidental.

Depuis cet exposé de M. Vieira de Mello, il y a eu d'importants faits nouveaux, y compris la signature, le 21 février, d'un accord entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et la Banque mondiale concernant un important projet visant à doter les communautés de moyens d'action. Il y a eu d'autres faits, tels que la passation de pouvoirs officielle entre la Force internationale au Timor oriental et la composante militaire de l'ATNUTO qui prend la relève, et la visite, le 29 février, du Président Wahid de l'Indonésie. Le Secrétaire général a également fait un exposé au Conseil, le 29 février, sur sa visite à la mi-février au Timor oriental. Il y a eu d'autres visiteurs de haut rang au Timor oriental, notamment le Président du Portugal et le Premier Ministre irlandais.

Les conditions socioéconomiques au Timor oriental restent la principale préoccupation. Le taux de chômage très important et les prix élevés continuent de menacer la paix sociale. Cette situation se traduit par le très grand nombre de candidats à un emploi auprès sein de l'ATNUTO.

Divers efforts sont en cours pour créer des emplois. Citons notamment 18 projets à effet rapide de l'ATNUTO pour la réparation d'infrastructures locales avant l'important projet de la Banque mondiale visant à doter les communautés de moyens d'action, qui permettra à celles-ci de gérer leurs propres projets de relèvement. D'autres projets sont entrepris par des donateurs bilatéraux. Fin février, l'ATNUTO fournissait des traitements ou salaires à plus de 2 500 fonctionnaires, et ce nombre va augmenter rapidement du fait que du personnel supplémentaire va être recruté. Un programme éducatif accéléré s'est rapidement développé et quelque 7 000 enseignants y participent, avec plus de 130 000 élèves.

Actuellement, les contributions en espèces au Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO atteignent un peu plus de 23 millions de dollars, sur un total estimatif de 43 millions de dollars qui sera nécessaire à l'administration du Timor oriental durant l'an 2000.

Le projet visant à doter les communautés de moyens d'action est très intéressant. Tout en s'occupant essentiellement de la remise en état des infrastructures et de l'appui aux activités génératrices de revenu, il permet en même temps de renforcer les capacités des sous-préfectures et villages, à travers leurs élus, pour fixer les priorités et gérer la mise en oeuvre de projets dont décident les intéressés.

Au cours de la très importante visite du Président Wahid au Timor oriental, il a été convenu que le Gouvernement indonésien coopérerait avec l'ATNUTO pour faciliter la reconstitution des archives et documents publics, le restitution des biens culturels et la reprise du commerce transfrontalier. Le Président Wahid a également approuvé la création d'un couloir liant l'enclave d'Oecussi à la partie principale du Timor oriental. Le 4 mars, le transporteur indonésien Merpati a repris ses vols commerciaux entre l'Indonésie et le Timor oriental. Une compagnie régionale australienne effectue des vols entre Dili et Darwin depuis le début de l'année. Le Président Wahid a également confirmé l'accord de son gouvernement pour la création par l'ATNUTO d'un bureau de liaison à Kupang, au Timor occidental, bureau qui ouvre effectivement aujourd'hui.

Depuis que le Secrétaire général a présenté son rapport au Conseil de sécurité à la fin de janvier, l'ATNUTO a adopté des lois, approuvées par le Conseil consultatif national, sur un certain nombre de questions importantes. Des modalités en matière de douanes et d'immigration ont été mises en place et un service des frontières a été créé pour gérer ces modalités. Un régime fiscal provisoire a été établi, avec des taxes et des droits sur les importations, les exportations et la production nationale de biens. La collecte des taxes sur les produits d'importation a commencé hier, le 20 mars. Des règlements sur les conditions d'ouverture des banques et le contrôle de leurs opérations, les marchés publics et l'organisation des tribunaux ont également été promulgués.

Je vais maintenant aborder la question du maintien de l'ordre. Le nombre d'incidents graves au Timor oriental a récemment diminué. Toutefois, le maintien de l'ordre est encore faible, et les communautés et groupes timorais ont dans certains cas essayé de maintenir l'ordre eux-mêmes. L'ATNUTO a coopéré officieusement avec certains de ces groupes, à condition qu'ils agissent dans les limites de la loi; toutefois, je dois signaler qu'il y a eu certains abus. La police civile de l'ATNUTO continue d'augmenter ses effectifs; actuellement, il y a 933 membres de la police civile et on passera à des effectifs de près de 1 000 d'ici la fin de la semaine, sur un effectif autorisé de 1 640. Hier, les 50 premiers Timorais ont été recrutés pour faire partie du Groupe d'aide policière récemment créé. La création de ce groupe constitue une mesure intérimaire, en attendant la mise sur pied d'une force de police autochtone. Le Groupe comprend d'anciens membres du personnel de la police locale, qui épauleront la police des Nations Unies mais n'auront pas de pouvoirs d'action pratique, ceux-ci continuant d'être réservés à l'ATNUTO. En ce qui concerne la nouvelle force de police est-timoraise, je suis heureux de vous signaler que le premier groupe de recrues commencera un cours de formation de quatre mois lundi prochain 27 mars.

L'ATNUTO a promulgué un règlement créant un groupe de juges est-timorais et étrangers pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Près de 300 affaires de meurtre, groupant au total 627 victimes, font actuellement l'objet d'une enquête. La plupart de ces affaires renvoient à la période allant de la fin avril à septembre 1999. L'ATNUTO négocie actuellement avec le Gouvernement indonésien en vue de conclure un accord sur la coopération dans de telles affaires, y compris l'échange d'éléments de preuve et l'accès aux témoins.

Je passe maintenant à la situation en matière de sécurité. Le transfert de l'INTERFET à la composante militaire de l'ATNUTO, à la fin de février, s'est déroulé sans heurts. Toutefois, dans la semaine qui a suivi ce transfert, la composante militaire de l'ATNUTO a été mise à l'épreuve, comme beaucoup s'y attendaient. Cette mise à l'épreuve a pris la forme d'incursions accrues de membres des milices pro-autonomie à partir du Timor occidental. Au cours d'un tel incident survenu le 5 mars, un villageois a été tué et un autre blessé. Les troupes de l'ATNUTO ont fouillé la zone et le lendemain, 6 mars, trouvé un groupe de cinq hommes armés dans une maison. Quatre de ces hommes ont réussi à s'échapper après un échange de coups de feu; mais le cinquième a été arrêté et interrogé. Il y a également eu un certain nombre de cas où des armes ont été trouvées sur des réfugiés qui rentraient du Timor occidental. L'ATNUTO a donc mis en place des contrôles plus stricts à cet égard.

L'ATNUTO a signalé que, d'après les informations à sa disposition, des éléments des forces armées indonésiennes ont continué de tolérer et même d'appuyer les milices au Timor occidental. Les 9 et 10 mars, le commandant de la force de l'ATNUTO, accompagné du Directeur politique

de la mission, s'est rendu à Jakarta pour discuter avec les autorités indonésiennes de ces incursions à partir du Timor occidental. Ils ont reçu des assurances fermes que des mesures énergiques seraient prises à l'encontre des activités des milices, notamment en ce qui a trait à la formation militaire à l'intérieur et à l'extérieur des zones d'installation des réfugiés au Timor occidental.

À la date d'hier, un total de 7 310 soldats des Nations Unies étaient déployés au Timor oriental. Les autres contingents doivent arriver d'ici la fin du mois, ce qui portera les effectifs totaux de la composante militaire de l'ATNUTO à 8 600 soldats. En outre, la composante militaire de l'ATNUTO comporte 200 observateurs militaires, dont 198 sont maintenant présents sur le territoire.

Je vais à présent aborder la situation des réfugiés. Un peu plus de 153 000 réfugiés sont maintenant retournés au Timor oriental, la plupart en provenance du Timor occidental. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'environ 50 000 autres réfugiés souhaiteraient regagner le Timor oriental. La population totale de réfugiés qui se trouvent au Timor occidental serait, d'après les estimations, d'environ 100 000 personnes. Le Gouvernement indonésien et le Haut Commissaire pour les réfugiés organisent un recensement pour obtenir un chiffre plus exact. Les mouvements primaires et secondaires des rapatriés sont gérés par l'Organisation internationale pour les migrations à partir des camps de réfugiés, à travers les points d'entrée et jusqu'à la destination finale au Timor oriental. Il y a eu des cas de violence contre des rapatriés, mais dans la plupart des cas les retours se sont effectués avec très peu d'incidents, et la réinsertion des réfugiés dans leur communauté d'origine s'est généralement déroulée sans heurts.

Il importe de noter que des personnes qui avaient appuyé l'autonomie figurent également parmi ceux qui sont retournées au Timor oriental. En vertu de dispositions prises par l'ATNUTO, M. Joanico Belo, dirigeant des milices de rang élevé, s'est rendu à Baucau et à Los Palos du 9 au 12 mars pour juger par lui-même des conditions qui attendent les rapatriés. Il a été bien reçu partout où il s'est rendu et a eu des réunions avec les dirigeants locaux, qui lui ont assuré que les rapatriés retournant dans ces régions le feraient dans la sécurité, et que le procès des personnes accusées de crimes serait instruit conformément à des procédures justes et transparentes.

Parallèlement, six anciens membres Timorais des forces armées indonésiennes se sont rendus à Aileu le week-end dernier pour discuter du retour de 59 anciens soldats et des membres de leur famille. Les dirigeants locaux leur ont donné l'assurance qu'ils étaient les bienvenus, à condition de rentrer non comme soldats, mais comme Timorais de l'Est disposés à participer aux efforts de reconstruction du pays.

Le Haut Commissaire aux réfugiés, appuyé par l'ATNUTO, a demandé à l'Indonésie d'adopter une stratégie globale et de permettre aux réfugiés de décider soit de retourner au Timor oriental, soit d'être réinstallés en Indonésie. Pour encourager les rapatriements, l'ATNUTO a suggéré que l'Indonésie s'engage publiquement à payer les pensions et les prestations auxquelles ont droit les Timorais de l'Est qui ont travaillé pour la fonction publique indonésienne, même s'ils retournent au Timor oriental.

M. Vieira de Mello doit se rendre de nouveau à Jakarta la semaine prochaine pour assurer le suivi de certaines de ces questions avec les autorités indonésiennes, y compris bien entendu la situation en matière de sécurité à la frontière avec le Timor occidental.

L'ATNUTO a réfléchi à la série de mesures les plus appropriées à prendre alors que le Timor oriental s'achemine vers l'indépendance. Plutôt que d'essayer d'établir un calendrier fixe, M. Vieira de Mello centre son attention, comme le lui a demandé le Secrétaire général, sur des étapes objectives auxquelles on devra parvenir sur la voie de la réalisation de l'indépendance. Bien sûr, il s'agit là d'une entreprise complexe et délicate sur le plan politique qui donnera lieu à des consultations étroites avec les Timorais de l'Est. M. Vieira de Mello nous a indiqué que ce processus de consultation a en fait commencé de façon officieuse. Bien entendu, nous tiendrons le Conseil de sécurité au courant du déroulement de ce processus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi de son exposé instructif. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

Sir Jeremy Greenstock (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie vivement M. Annabi qui vient de faire le point sur la situation. Je pense que nous voudrons tous rendre hommage à ce qu'a fait jusqu'à présent le représentant spécial M. Vieira de Mello et féliciter l'ensemble de l'équipe de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de ce qu'elle est en train de réaliser.

Je pense que nous témoignons de notre confiance en cette équipe et en ses dirigeants en présumant qu'en dépit

des difficultés au Timor oriental, les choses avancent régulièrement et inexorablement dans la bonne direction vers une indépendance stable. Mais la réunion d'information que nous avons tenue ce matin et les nouvelles qui nous sont parvenues ces dernières semaines nous rappellent, je crois, qu'il y a encore des problèmes — et des problèmes assez graves — au Timor oriental. Je voudrais en exposer trois brièvement.

Le premier concerne la recrudescence de la criminalité au Timor oriental. Nous en sommes tous conscients. Elle est due à une situation anarchique dans un passé récent. Le Royaume-Uni espère que le déploiement de l'unité de réaction rapide aidera à pallier cette difficulté. Nous rendons hommage au Portugal qui joue un rôle de premier plan à cet égard, et nous nous félicitons des contrôles plus stricts dans le domaine des activités de la police dont M. Annabi nous a parlé ce matin. Nous nous félicitons également de l'ouverture de l'école de formation de la police du Timor oriental et de la mise sur pied du Groupe d'assistance à la police. Ces deux mesures vont dans la bonne direction et nous espérons qu'elles aideront l'ATNUTO à amener sous son contrôle ces groupes officieusement chargés de la sécurité.

Mais le second point qui, à mon avis, est encore plus grave concerne les informations persistantes sur les activités des milices au Timor oriental. Les explosions de violence qui ont eu lieu récemment semblent avoir été les plus graves depuis le déploiement en automne dernier de la Force internationale au Timor oriental. Des nouvelles parues dans la presse — il s'agissait peut-être de suppositions, peut-être de faits prouvés — ont indiqué que les forces armées indonésiennes (TNI) auraient participé dans une certaine mesure à ces violences. Le Sous-Secrétaire général nous a dit ce matin que certains éléments des forces armées indonésiennes continuent apparemment à tolérer ou même à appuyer les activités des milices au Timor oriental.

Nous sommes satisfaits d'apprendre que l'ATNUTO a vivement insisté sur cette question à Jakarta. Il est clair que le Gouvernement indonésien est au courant de certaines de ces choses. Il a clairement indiqué qu'il n'appuie pas et n'acceptera pas une complicité continue ou résiduelle entre les forces armées indonésiennes et la milice, mais nous devons veiller à ce qu'il donne suite à ses promesses.

Je crois que le Conseil doit indiquer clairement ici que nous trouvons tout à fait inacceptable la poursuite des activités des milices ainsi que toute complicité résiduelle entre les milices et les TNI. Il faut laisser l'ATNUTO s'acquitter de sa tâche et conduire cette province à l'indépendance sans les attentions non sollicités de ceux qui, au Timor occidental, pensent qu'ils peuvent influer sur la situation, voire s'opposer à l'intérêt manifesté par le gouvernement de Jakarta dans l'instauration de la stabilité au Timor oriental.

Mon troisième point concerne le débours de fonds. Nous sommes quelque peu préoccupés par la lenteur avec laquelle les fonds du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies sont déboursés. Cette lenteur contraste nettement avec la disponibilité des fonds provenant des quotes-parts et destinés à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental. Nous serions reconnaissants au Secrétariat de nous dire les raisons du retard dans les débours prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale.

Mme Soderberg (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général M. Annabi de son exposé qui donne vraiment à réfléchir. Il nous rappelle à tous que même si le Timor oriental n'est plus à la une des journaux, comme c'était le cas l'été dernier, la mission continue d'y être très difficile et je pense que l'exposé de M. Annabi souligne à quel point nous devons nous rappeler de la difficulté de la tâche que nous avons confiée à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et également féliciter les membres de l'ATNUTO, et en particulier le représentant spécial M. Vieira de Mello, pour sa direction et sa détermination à faire en sorte que l'ATNUTO réussisse. La situation est bien sûr très difficile et il faut que l'Organisation et le Conseil de sécurité continuent à s'y intéresser. Aussi nous félicitons le Président pour la tenue de cette séance publique. Nous estimons qu'il est important de faire toute la lumière, de façon répétée, sur les problèmes qui se produisent au Timor oriental et de discuter de la façon dont l'organe qui a confié sa mission à l'ATNUTO peut l'aider dans ses efforts.

Il est certain que nous sommes très inquiets des informations que nous avons entendues ce matin, et d'autres, selon lesquelles les militaires indonésiens continuent d'apporter un appui aux milices qui opèrent dans les camps de réfugiés au Timor occidental et le long de la frontière avec le Timor oriental. Je crois qu'il faut se rendre à l'évidence que les militaires indonésiens en tant qu'institution n'ont pas fait grand-chose pour résoudre le problème des récentes attaques de la milice dirigées contre le personnel de l'ONU et contre les civils est-timorais. Nous croyons comprendre qu'il existe des preuves que des éléments des forces armées indonésiennes (TNI) fourniraient des armes et du matériel aux milices.

Ceci naturellement préoccupe extrêmement les membres du Conseil. C'est évidemment inacceptable et il faut

vigoureusement s'y opposer. Je crois qu'il serait utile que le Conseil se penche sur cette question à une autre séance, dans un avenir très proche, pour voir les mesures que l'on pourrait prendre pour essayer de remédier à cette grave situation.

Les États-Unis d'Amérique et, évidemment, d'autres membres du Conseil ont à plusieurs reprises demandé au Gouvernement indonésien de désarmer et de dissoudre les milices. Nous avons reçu l'assurance que des mesures seraient prises mais nous n'avons toujours pas vu d'actions décisives et nous sommes très inquiets de l'intensification des attaques de la milice contre les forces de maintien de la paix de l'ONU.

Nous demandons au Gouvernement indonésien de s'acquitter de sa responsabilité et de mettre fin à toute activité des milices le long de la frontière du Timor oriental. Pour résoudre le problème des réfugiés une fois pour toutes et pour mettre fin aux incursions de l'autre côté de la frontière, l'Indonésie doit désarmer et dissoudre les milices irréductibles et les faire partir du Timor, leurs dirigeants en particulier. Il faut aussi que le Gouvernement envoie les autres membres des forces armées indonésiennes est-timorais dans d'autres régions de l'Indonésie et mette fin à toute collaboration entre les forces armées et les milices.

Ces idées ne sont pas nouvelles. L'Ambassadeur Holbrooke a fait ces mêmes remarques à son retour d'Indonésie en novembre de l'année dernière et il les a répétées le 3 février lorsque le représentant spécial, M. Vieira de Mello, a fait son exposé au Conseil. Il s'est écoulé bien assez de temps pour que le Conseil puisse envisager des mesures concrètes.

Il y a des nouvelles positives. Nous nous félicitons de l'augmentation récente du nombre de retours, mais nous demandons également à l'Indonésie de respecter la date qu'elle s'est fixée pour mettre fin à l'appui qu'elle offre aux réfugiés est-timorais qui se trouvent actuellement au Timor occidental et pour fermer les camps d'ici à la fin du mois de juin.

Les États-Unis ont joué leur rôle pour ce qui est de tenter d'aider le Timor oriental. Nous avons apporté des contributions pour répondre à de nombreux de besoins, y compris les besoins humanitaires et les besoins des personnes déplacées. Cela a été notre première priorité. Nous avons dépensé plus de 20 millions de dollars en 1999 en assistance humanitaire appropriée. Cette année, nous prévoyons 49 millions de dollars supplémentaires au titre de l'assistance humanitaire bilatérale et multilatérale, y compris l'aide aux réfugiés timorais qui sont toujours dans les camps au Timor oriental. Je pense que nous devons tous tenir compte des appels lancés ce matin nous enjoignant à apporter une assistance suffisante aux réfugiés et j'encourage tous les États Membres à faire leur juste part également.

Les États-Unis appuient les efforts multilatéraux au Timor oriental, sous forme de contributions versées au Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO, au Fonds de reconstruction de la Banque mondiale, ce qui, au total, représente 4,5 millions de dollars. Nous pensons que le Fonds d'affectation de l'ATNUTO est indispensable pour rétablir les services de base au Timor oriental et faire en sorte que les Timorais puissent développer les capacités nécessaires pour fournir ces services de façon continue. Grâce à son fonds d'affectation et son rôle de coordination, nous pensons que la Banque mondiale jouera un rôle vital dans la reconstruction d'une économie autonome à long terme au Timor oriental.

Les États-Unis consacreront aussi quelque 20 millions de dollars au cours de cette année fiscale à intensifier les projets de l'Agence américaine de développement international au Timor oriental. Ces derniers concernent des projets de culture du café et une série de projets à impact rapide dont nous pensons qu'ils permettront de façon déterminante à créer des emplois. Ces programmes et d'autres encore contribueront à faire face aux besoins urgents du Timor oriental qui a besoin de formation en police scientifique liée aux droits de l'homme, en projets du secteur privé et dans des programmes axés sur la société civile et les institutions indispensables à un gouvernement démocratique.

Comme il a été dit ce matin, la sécurité interne demeure également une préoccupation fondamentale et les États-Unis vont accroître leur contingent civil pour appuyer l'ATNUTO et aideront à mettre en place les capacités locales de police, conformément à nos lois et règlements.

Pour terminer, je noterais que le Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO n'a actuellement en caisse qu'une petite partie des fonds promis à Tokyo et que les promesses des donateurs se transforment très lentement en assistance réelle dont le besoin se fait fortement sentir au Timor oriental. Nous nous faisons certainement l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général à son retour du Timor oriental priant instamment les donateurs de fournir rapidement cette aide au Timor. Les Nations Unies ont investi beaucoup de ressources pour essayer d'aider la population du Timor oriental, et si nous ne donnons pas à la communauté internationale les moyens de terminer cette tâche et de fournir des ressources aux Timorais, nous ne serons pas à même de

répondre aux attentes que nous avons nous-mêmes créées au sein de cette instance.

M. Levitte (France) : Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous dire combien j'ai été touché par vos mots de bienvenue, je vous en remercie vivement. C'est une joie pour moi de rejoindre, pour la troisième fois dans ma carrière, la famille des Nations Unies et c'est un honneur de siéger auprès d'ambassadeurs qui apportent chaque jour à cette enceinte le concours de leur expérience et de leur sagesse. Comme mon remarquable prédécesseur et ami, Alain Dejammet, je serai à l'écoute de tous, attentif aux préoccupations de chacun et toujours prêt au dialogue et à la concertation.

Il est bon que notre Conseil se tourne à nouveau vers la situation au Timor. Une situation particulièrement difficile mais, pour les Nations Unies, une mission qui peut devenir exemplaire. Nous avons lu le rapport du Secrétaire général, écouté avec la plus grande attention les informations que nous a apportées M. Hédi Annabi, que je voudrais remercier, et, dans l'esprit de cette séance d'information interactive, je voudrais peut-être si vous me le permettez, Monsieur le Président, lui poser quelques questions sur trois points.

Le premier point qui nous préoccupe est la situation du retour des réfugiés, retour des réfugiés de Timor ouest. Si j'ai bien entendu M. Annabi, il en resterait environ 100 000, et ce problème demeure donc au premier rang des préoccupations de notre Conseil. Les autorités indonésiennes et le haut commandement de l'armée ont confirmé leur volonté d'agir pour mettre fin aux activités des milices pro-intégrationistes. Mais les autorités indonésiennes peuvent-elles réellement mettre en oeuvre ces engagements sur le terrain et exercer un contrôle strict sur les échelons locaux de la hiérarchie militaire — et là je voudrais m'associer à ce que les orateurs précédents ont dit, nous sommes particulièrement préoccupés des indications qui nous parviennent à cet égard. Les retours se sont-ils accélérés dans les dernières semaines? Par ailleurs, on rapporte que des anciens membres des milices intégrationistes tentent actuellement de revenir au Timor oriental. Si cela est le cas, comment sont-ils accueillis et traités par la population locale et quel rôle l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) joue-t-elle en la matière?

Ma deuxième question portera sur le Conseil consultatif national — la France naturellement se félicite de son installation, le 2 décembre — cette instance permet aux Timorais de toutes tendances de faire valoir leur point de vue. Un premier bilan peut-il être tiré des activités de ce Conseil consultatif national? Se réunit-il régulièrement? Traite-t-il effectivement de toutes les questions importantes? Le dernier groupe pro-autonomie, le Forum uni pour la démocratie et la justice, qui n'avait pas rejoint le Conseil à la fin du mois de janvier, l'a-t-il fait à présent?

Enfin, je voudrais poser une dernière question tournée cette fois-ci vers l'avenir. Bien sûr, l'ATNUTO fait un travail admirable, elle bénéficie de notre soutien total et sans réserve et je voudrais saluer en particulier l'action tout à fait remarquable conduite par M. Sergio Vieira de Mello. Mais au-delà de la présence des Nations Unies, il faut naturellement un avenir pour le Timor oriental. Y a-t-il, de ce point de vue, une perspective de voir grandir les ressources locales? Nous avons noté avec beaucoup d'intérêt la création hier même des premiers impôts au Timor sous forme d'une taxe de 5 % sur les droits de douane. Nous serions intéressés d'entendre M. Annabi sur les perspectives à long terme qui peuvent se dessiner pour le Timor oriental.

M. Fowler (Canada) (parle en anglais) : D'emblée, Monsieur le Président, je voudrais m'associer à vos souhaits cordiaux de bienvenue à l'Ambassadeur Levitte. En effet, je me réjouis de pouvoir travailler en étroite coopération avec lui au cours des mois à venir. C'est un plaisir que de l'entendre rappeler son prédécesseur avec des paroles aussi aimables. Nous les faisons nôtres. La réputation de M. Levitte l'a précédé au sein de cette instance. Je sais qu'il apportera une grande sagesse et de l'expérience à nos délibérations.

Je voudrais également m'associer à l'Ambassadeur Greenstock pour féliciter chaleureusement M. Annabi, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et en particulier M. Sergio Vieira de Mello, pour les succès notables que, nous, les Canadiens, estimons qu'ils ont remportés. Par son entremise, je remercie le personnel de l'ATNUTO du haut degré de professionnalisme avec lequel il a poursuivi la mise en oeuvre du mandat difficile que nous lui avons confié.

Nous nous félicitons de la signature du communiqué conjoint entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes, à la fin du mois de février — communiqué qui a permis la libre circulation des personnes et des biens entre l'Indonésie et le Timor oriental ainsi que l'accès sans entrave entre le Timor oriental et l'enclave d'Oecussi au Timor occidental.

Le Canada reste préoccupé par les incidents frontaliers se produisant entre les milices qui opèrent à partir du Timor occidental et le personnel de l'ATNUTO. Les forces de l'ATNUTO ont essuyé par trois fois des rafales de tirs, les

1er et 2 mars, dans les zones frontalières du sud-ouest du Timor oriental et, bien sûr, M. Annabi vient d'évoquer d'autres incidents faisant intervenir des échanges de coups de feu, qui ne laissent pas de nous inquiéter. Des civils ont été pris pour cible, nous dit M. Annabi. De tels actes compromettent, à l'évidence, la politique salutaire de réconciliation de M. Wahid. Nous trouvons cependant encourageantes les informations selon lesquelles le Gouvernement indonésien est disposé à redoubler d'efforts — ce qui est d'ailleurs nécessaire — pour mettre un terme à de tels actes de violence.

Nous sommes également encouragés par la décision prise par l'Indonésie de signer un mémorandum d'accord avec l'ATNUTO pour une coopération aux niveaux juridique, judiciaire et en matière de droits de l'homme, notamment dans les enquêtes menées sur les violations des droits de l'homme. Cela répond, bien sûr, à l'appel du Secrétaire général à une coopération entre l'Indonésie et l'ATNUTO dans la poursuite des enquêtes sur ce genre de violations.

Le rapport récent de la Commission indonésienne des droits de l'homme sur les violations perpétrées au Timor oriental représente un premier pas courageux vers la détermination des responsables des atrocités commises au Timor oriental. Cette question est essentielle si l'on veut progresser vers la réconciliation entre l'Indonésie et le Timor oriental, de même que pour le processus de consolidation de la paix. À cet égard, nous saluons l'intention annoncée par l'Indonésie de poursuivre les auteurs des atrocités commises au Timor oriental, comme la décision de l'ATNUTO d'enquêter sur les diverses allégations et de mettre en place un système judiciaire au Timor oriental pour juger les coupables.

Nous sommes réconfortés de voir que les réfugiés continuent de s'inscrire pour retourner au Timor oriental. Quelque 1500 personnes sont ainsi rentrées dans la seule semaine du 6 mars. Le processus des retours s'accélère malgré la campagne continue de harcèlement et de désinformation menée par les milices dans les camps du Timor occidental, et la précarité des services et des infrastructures de base des communautés de rapatriés. Alors qu'approche la date butoir du 31 mars fixée par l'Indonésie, avant laquelle les réfugiés doivent avoir décidé entre le retour au Timor oriental et une réinstallation en Indonésie, nous serions très curieux de demander à M. Annabi dans quelle mesure nous sommes sûrs que la masse de ceux qui sont disposés à rentrer l'auront fait avant la date fixée et si, à son avis, une certaine marge de manoeuvre existe en ce qui concerne cette date — autrement dit, pensons-nous qu'après la date butoir de la fin de ce mois, les réfugiés seront encore libres de rentrer?

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons nous aussi à nous associer aux paroles de bienvenue adressées à l'Ambassadeur Jean-David Levitte. Nous le connaissons comme l'un des diplomates les plus en vue et les plus talentueux de France ainsi que comme un juriste et un orientaliste bien connu. Nous sommes convaincus que l'Ambassadeur Levitte, comme son prédécesseur l'Ambassadeur Dejammet, apportera une contribution extrêmement importante aux travaux du Conseil de sécurité.

Nous tenons également à remercier le Sous-Secrétaire général Hédi Annabi, de son exposé. Les informations qu'il nous a fournies sur la situation actuelle au Timor oriental nous donnent suffisamment de motifs pour faire une évaluation optimiste de la situation, malgré les quelques contradictions qui existent. Naturellement, pour ce qui est de la question difficile de l'établissement de l'indépendance du territoire, de la création d'institutions démocratiques et de la stabilisation de la situation politique et économique, l'on n'a franchi que la première étape, même si c'est une étape extrêmement importante.

Toutefois, on peut dire dès maintenant que les tendances positives qui caractérisent la situation actuelle au Timor oriental — principalement dans le domaine de la sécurité — gagnent du terrain. Cela a été possible dans une grande mesure grâce aux efforts directs de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), sous la direction compétente du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. D'autre part, comme d'autres membres du Conseil de sécurité qui nous ont précédés, nous ne pouvons nous empêcher d'être préoccupés par les informations faisant état d'une reprise des activités de la milice favorable à l'intégration, dans le but d'essayer de faire obstacle au retour des réfugiés au Timor oriental.

D'une façon générale, c'est d'un règlement rapide et efficace du problème des réfugiés et de leur retour dans de bonnes conditions de sécurité que dépendra dans une large mesure, à notre avis, le succès des activités de relèvement et de développement du Timor oriental. D'autres conditions sont tout aussi importantes pour la poursuite de la normalisation de la situation au Timor oriental — à savoir la renaissance d'une économie fonctionnelle et l'établissement d'une gestion efficace des affaires publiques. Comme nos collègues du Conseil de sécurité, nous sommes convaincus

que le Conseil doit continuer de suivre soigneusement et régulièrement l'évolution de la situation au Timor oriental.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je souhaite tout d'abord remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, des informations utiles et complètes qu'il nous a données.

Je tiens à remercier également la délégation du Bangladesh de l'excellente initiative qu'elle a prise en organisant une réunion d'information publique sur la question du Timor oriental. Ma délégation a toujours insisté sur la nécessité de donner plus de transparence au travail du Conseil par la tenue de séances auxquelles peuvent participer les Etats qui ne sont pas membres du Conseil.

L'Organisation des Nations Unies a réalisé une tâche de grande ampleur au cours des premiers mois de la période de transition du territoire vers l'indépendance — cela est incontestable. Jusqu'à présent, on a déjà enregistré des progrès dans la mise en place d'une structure d'administration civile et judiciaire et on a mis en route l'immense tâche que représente la reconstruction des infrastructures, du système éducatif et du système de santé dans le territoire. Il est très positif que toute cette entreprise ait été mise en place en étroite concertation et en collaboration avec la population timoraise, représentée au Conseil consultatif national.

Nous félicitons en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, des efforts qu'il a consentis et des succès qu'il a déjà remportés.

Nous ne saurions toutefois omettre de mentionner notre préoccupation eu égard à deux questions qui, malgré le temps écoulé, n'ont pas encore été réglées de façon satisfaisante. La première concerne le problème des réfugiés, en particulier au Timor occidental, et la seconde, les activités illégales qui se déroulent à la frontière terrestre avec le Timor oriental.

En ce qui concerne les réfugiés, si de grands efforts ont été faits pour permettre le retour de plus de 153 000 personnes au Timor oriental, il reste au moins 50 000 Timorais sur le point de rentrer. L'autre aspect de ce problème est constitué par les personnes qui souhaitent rester en Indonésie et qui doivent être réintégrées économiquement et socialement dans ce pays. Nous pensons que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les organismes spécialisés doivent accorder la priorité au règlement de ces questions, auxquelles elles doivent travailler en collaboration étroite avec les autorités indonésiennes.

S'agissant des incidents aux frontières, nous ne pouvons qu'être inquiets de la recrudescence des tensions enregistrée à la frontière terrestre du Timor oriental, en raison des agissements de certains éléments de milices. Nous souhaitons exprimer notre appui, sur cette question, à l'intervention de l'ATNUTO, qui a renforcé la sécurité dans ces zones et a répondu énergiquement aux attaques. Cette réaction de l'ATNUTO montre à notre avis aux membres des milices que l'ONU est disposée à préserver l'intégrité et la stabilité du Timor oriental et la vie de tous les Timorais en utilisant tous les moyens prévus dans la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité.

Je voudrais une nouvelle fois réaffirmer qu'il est nécessaire que les milices soient complètement désarmées et que l'on renforce le contrôle dans les régions frontalières.

Enfin, je voudrais exprimer notre satisfaction suite à la visite effectuée au Timor oriental par le Président indonésien, M. Wahid. Nous pensons que l'échange de visites bilatérales favorisera une véritable réconciliation entre les peuples et les autorités des deux pays et permettra de trouver une solution au problème des réfugiés et à celui du contrôle des frontières entre le Timor oriental et le Timor occidental.

Les autorités militaires indonésiennes ont proposé au général de los Santos la création de postes de contrôle mixtes aux frontières. J'aimerais savoir quelle a été la réaction de l'ATNUTO à cette proposition et quelles autres mesures supplémentaires on envisage pour mettre fin aux incidents frontaliers.

M. Hamer (Pays-Bas) (*parle en anglais*): J'aimerais tout d'abord remercier M. Annabi de son exposé très complet sur la situation au Timor oriental. Bien que les problèmes restent immenses, nous nous félicitions des faits nouveaux positifs survenus et nous nous associons à ceux qui ont rendu hommage à M. Vieira de Mello pour la contribution qu'il a faite à cette fin.

La visite du Président Wahid au Timor oriental, le 29 février, a marqué un pas important vers la normalisation des relations entre Jakarta et Dili. Non seulement cette visite a envoyé un message politique de grand poids, elle a également abouti à des résultats concrets tels que l'ouverture d'un consulat indonésien et l'ouverture d'une ligne aérienne vers Koupang, ainsi qu'à la prise de mesures destinées à accroître le commerce transfrontière.

En même temps, de vives préoccupations persistent. La situation des personnes déplacées au Timor occidental reste critique, et leur retour volontaire et en toute sécurité n'est pas encore suffisamment garanti. Les actes d'intimidation et la désinformation de la part des membres des milices se poursuivent. Dans ces conditions, il n'est pas certain que les réfugiés soient véritablement en mesure de décider, avant la date limite du 10 avril, s'ils veulent retourner au Timor oriental et à quelle date. Il est clair que la responsabilité des autorités indonésiennes quant à leur bien-être et leurs droits ne prendra pas fin à cette date.

Mais, au Timor oriental même, il y a aussi de vives préoccupations en matière de sécurité. En l'absence d'un système judiciaire, des informations font état de l'expansion de la justice populaire. L'augmentation des incidents frontaliers est particulièrement grave. Nous attendons du Gouvernement indonésien qu'il déploie des efforts plus déterminés pour maîtriser les milices opérant à partir du Timor occidental, souvent avec la complicité des forces armées indonésiennes.

Pour ce qui est de la situation générale en matière de sécurité, est-ce que M. Annabi pourrait nous dire ce qu'est devenu le Falintil et ce que l'on pense actuellement de la présence future de forces armées au Timor oriental — sont-elles nécessaires ou non?

Dans son exposé du 29 février, le Secrétaire général a souligné la nécessité de dynamiser davantage les efforts de reconstruction déployés par la communauté internationale pour éviter une situation de dépendance et des troubles sociaux. Alors que toutes les institutions ont besoin d'être mises ou remises sur pied, il ne sera pas facile d'insuffler aux Timorais de l'Est un sentiment de contrôle. Nous espérons que les projets visent à doter les communautés de moyens d'action entrepris par la Banque mondiale et d'autres intervenants réussiront à intégrer les Timorais de l'Est et à faire qu'ils se sentent maîtres de ces projets.

À ce sujet, j'ai d'autres questions à poser à M. Annabi. Je me demande si M. Annabi pourrait nous parler plus longuement des efforts visant à amener les membres de la diaspora du Timor oriental à soutenir la reconstruction de leur pays, comme l'avait suggéré le Secrétaire général. Que pourrait-on faire pour développer un secteur privé, parallèlement à la mise sur pied de la fonction publique évoquée par M. Annabi? J'aimerais savoir si M. Annabi peut nous en dire un peu plus sur les interlocuteurs de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et sur la classe dirigeante que le Timor oriental doit mettre en place pour relever les immenses défis qui l'attendent.

Enfin, nous sommes encouragés par l'accord conclu entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes à propos de l'échange d'informations aux fins d'enquêtes criminelles. L'enquête sur le meurtre du journaliste néerlandais Sander Thoenes a montré à quel point une telle coopération internationale est importante, notamment dans le domaine des violations des droits de l'homme.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*): La délégation chinoise tient à remercier le Sous-Secrétaire général Annabi de son exposé.

Quelques faits nouveaux positifs sont survenus récemment au Timor oriental. La passation de pouvoirs de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) s'est faite sans heurts. À la fin du mois dernier, le Président Wahid a effectué une visite au Timor oriental. Des progrès ont été accomplis dans les relations entre le Timor oriental et l'Indonésie et d'autres pays de la région. Il faut signaler que dans l'ensemble la situation au Timor oriental continue d'être stable et que la reconstruction a commencé sous tous ses aspects.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre reconnaissance au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et à tout le personnel de l'ATNUTO de leur travail efficace.

Des difficultés persistent en ce qui concerne la reconstruction et le maintien de la situation stable actuelle. Ces difficultés sont notamment les activités de sabotage, la réinstallation des réfugiés qui sont retournés, la remise en état des infrastructures, la restauration de la primauté du droit et l'absence de ressources.

Nous espérons que toutes les parties au Timor oriental continueront de maintenir un esprit de coopération et de réconciliation afin de poursuivre ce qu'elles ont bien commencé pour maintenir une situation stable au Timor oriental. Nous espérons qu'avec l'appui et l'assistance de la communauté internationale, le peuple est-timorais pourra surmonter les obstacles et reconstruire sa patrie. Nous espérons également que toutes les parties au Timor oriental renforceront leur étroite coopération avec l'ONU pour faire en sorte que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies soient couronnées de succès.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'aimerais également m'associer entièrement aux paroles chaleureuses de bienvenue que vous avez adressées au représentant de la France au Conseil, l'Ambassadeur Jean-David Levitte, avec qui je me réjouis de reprendre de chaleureuses relations personnelles et professionnelles tant au sein qu'en dehors du Conseil.

Je remercie également M. Annabi de l'exposé qu'il nous a fait sur la situation au Timor oriental. Nous nous réjouissons de constater que suite au transfert sans heurts des tâches de maintien de la paix de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) au commandement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), le mois dernier, la situation a continué de s'améliorer dans l'ensemble du Timor oriental.

Toutefois, nous sommes préoccupés par l'augmentation récente du nombre d'incidents transfrontières le long de la frontière avec le Timor occidental. Ce problème devrait être traité de la façon la plus efficace afin de veiller à ce qu'il ne dégénère pas en un problème de sécurité à long terme entre le Timor oriental et l'Indonésie, ce qui pourrait compromettre les efforts déployés pour établir des relations diplomatiques entre ces deux pays.

Il est inutile de dire que le Timor oriental doit être exempt de problèmes de sécurité pour pouvoir se concentrer sur le processus d'édification de la nation. La population est-timoraise attend beaucoup de la présence des Nations Unies dans ce pays, d'où l'importance pour la communauté internationale d'aider l'ATNUTO dans les efforts qu'elle déploie pour reconstruire la société est-timoraise et pour remettre en état l'économie et l'administration, ce qui exigera des ressources financières considérables.

En tant que voisin immédiat et concerné, la Malaisie est prête à aider le Timor oriental dans divers domaines, dans la mesure de ses moyens, et elle donne suite aux accords réalisés durant la visite constructive de M. Xanana Gusmão en Malaisie.

Nous sommes toujours inquiets par la présence des réfugiés dans les camps; leur terrible situation doit être prise en charge dès que possible afin qu'ils puissent rentrer chez eux et recommencer une nouvelle vie.

Il faudrait que les ex-combattants soient rapidement réintégrés dans la société et soient encouragés à contribuer au relèvement du Timor oriental. À cet effet, la question sensible de Falintil devra être traitée avec grand soin. Il est tout aussi important d'intensifier les efforts de réconciliation du peuple du Timor oriental qui, seul, peut assurer la paix et la stabilité à long terme au Timor oriental. Le Timor oriental ne peut rester en butte à des problèmes de sécurité indéfiniment.

Nous notons que la question du calendrier pour l'indépendance commence à être examinée par l'ATNUTO, en pleine consultation avec les dirigeants du Timor oriental. Il faut s'occuper sérieusement de cette question pour que l'indépendance, une fois réalisée, ne soit ni trop précoce ni trop tardive du fait que le peuple et les dirigeants du Timor oriental ne seraient pas prêts à assumer leurs responsabilités découlant de cette indépendance. Les expériences de décolonisation passées nous apprennent qu'il est primordial de préparer comme il se doit le peuple et les dirigeants du Timor oriental à cette phase finale du processus. Nous soulignons l'importance fondamentale de structures démocratiques solides pour la future nation indépendante du Timor oriental.

Enfin, et à l'instar des autres intervenants, nous voudrions rendre hommage à l'ATNUTO et à son responsable, M. Sergio Vieira de Mello, pour le travail remarquable déjà réalisé.

M. Ward (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait s'associer aux souhaits de chaleureuse bienvenue adressés à l'Ambassadeur Levitte et nous attendons avec intérêt de poursuivre les bonnes relations que nous avons avec sa délégation.

Nous voudrions remercier M. Annabi de son exposé sur la situation au Timor oriental. Au cours des derniers mois, depuis l'adoption de la résolution 1272 (1999), le Représentant spécial du Secrétaire général et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) travaillent sans relâche face aux divers défis et aux grandes attentes accompagnant l'application de la résolution 1272 (1999) et la mise en place d'une base pour la transition finale du Timor oriental au sein de la communauté internationale en tant que pays viable, démocratique et indépendant. Ma délégation voudrait réitérer son plein appui à l'action de l'ATNUTO et nous accordons une grande importance à l'application intégrale de la résolution 1272 (1999). Nous rendons hommage à l'ATNUTO alors qu'elle cherche, en collaboration avec le peuple du Timor oriental, à poser les fondements d'une transition vers l'indépendance.

M. Vieira de Mello nous avait dit, lors de son dernier exposé, qu'à la fin du mois de février, le transfert de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) à

l'Administration transitoire des Nations Unies serait achevé. Cela était prévu. L'INTERFET et l'ATNUTO doivent être félicitées pour cette transition sans heurt et nous sommes sûrs que l'ATNUTO poursuivra le travail de l'INTERFET pour assurer le maintien de l'ordre et le rétablissement de la paix et de la stabilité au Timor oriental.

Des faits positifs ont eu lieu depuis le dernier exposé. Des services postaux ont été créés en collaboration avec les services postaux portugais et l'Union postale universelle; la réglementation relative à un nouveau régime frontalier et les règles régissant l'organisation des tribunaux et les achats publics pour l'administration civile ont été approuvées. Ces règles nous paraissent fournir le cadre du développement futur du Timor oriental. Nous serions intéressés par des informations sur les progrès qui continent d'être faits à cet égard.

La signature de l'accord avec la Banque mondiale est un fait important qu'il convient de saluer. La mise en oeuvre rapide de ces initiatives et le décaissement requis des fonds sont vitaux pour la reconstruction, notamment au niveau communautaire. Les récentes visites du Secrétaire général et du Président Wahid sont également des faits positifs.

Mais nous demeurons préoccupés par le chômage généralisé et la situation socioéconomique fragile au Timor oriental, qui semblent contribuer aux activités criminelles. Tout aussi préoccupants sont les rapports faisant état d'incursions, notamment de la part de milices. Ces incidents peuvent saper la situation stable d'ensemble. L'ATNUTO doit continuer de maintenir une présence de sécurité ferme au Timor oriental. Nous relevons les efforts de l'ATNUTO, en collaboration avec les autorités indonésiennes, pour faire face à ce problème. Ces incursions et incidents violents ne doivent en aucun cas entraver le processus au Timor oriental. Nous espérons que le nombre croissant des effectifs de police civile et le renforcement de l'unité de réaction rapide contribueront sensiblement au règlement de tels problèmes et au maintien de l'ordre public.

Le nombre de retours de réfugiés est encourageant. L'on indique que plus de 153 000 personnes sont retournées et 50 000 autres souhaitent le faire. Cela illustre un degré de confiance accru au sein de la population du Timor oriental quant à la situation sur place. Mais nous nous inquiétons des activités continues des milices visant à entraver le processus et nous exhortons le Gouvernement indonésien à tout faire pour remédier à cette situation. Nous appelons instamment à une attitude souple de la part du Gouvernement indonésien pour ce qui est de l'échéance pour le retour des réfugiés.

Le développement durable à long terme du Timor oriental doit demeurer prioritaire. La communauté internationale doit donc continuer de s'intéresser à la mise en place d'institutions et de capacités. Il est vital que des systèmes efficaces de gouvernance et d'administration publique soient créés, permettant une transition sans heurt de l'ATNUTO à la gouvernance locale. Bien que le processus en soit à ses débuts, nous pensons que cela doit être considéré sans délai. À cet effet, nous relevons l'étroite participation de l'ATNUTO au Conseil consultatif national (CCN). Cela pourrait permettre une large participation des divers groupes au Timor oriental. Il est encourageant de voir le CCN promouvoir la transparence dans ses travaux, et cela est illustré par la récente participation de représentants d'organisations non gouvernementales et de la société civile à sa huitième rencontre. Cela va certainement engendrer un sens des responsabilités et un esprit de réconciliation parmi la population du Timor oriental. Ma délégation est convaincue qu'un plus grand esprit de confiance, de réconciliation et de coopération au sein de la population du Timor oriental assurera la poursuite de progrès significatifs.

Enfin, nous sommes pleinement conscients de la volonté du Gouvernement indonésien de traduire en justice les auteurs de graves violations des droits de l'homme au Timor oriental. Nous notons l'invitation faite à trois groupes indonésiens respectés, chargés des droits de l'homme, de s'associer aux enquêteurs afin d'examiner les violations au Timor oriental. Nous espérons que l'objectif ultime, celui de juger les responsables de ces violations, se concrétisera.

Mme Ashipala-Musavyi (Namibie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, lorsque vous avez souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la France, l'Ambassadeur Levitte, vous l'avez fait en notre nom à tous. Mais l'Ambassadeur Levitte a également travaillé au sein du Groupe de contact pour la Namibie durant des années. Ce Groupe a travaillé sans relâche pour la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978), et en cette occasion du dixième anniversaire de l'indépendance de la Namibie, je voudrais saluer chaleureusement l'Ambassadeur Levitte aux Nations Unies et lui dire que nous attendons avec intérêt de continuer à travailler avec lui et toute sa délégation.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier M. Annabi d'avoir fait le point sur la situation au Timor oriental, et pour féliciter M. Sergio Vieira de Mello et son équipe de l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Nous sommes satisfaits des progrès accomplis dans le déploiement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Toutefois, comme d'autres orateurs l'ont noté, il est clair qu'il reste certains problèmes qui nous préoccupent, comme la possibilité de disposer d'éléments de police civile. À cet égard, nous demandons que des contributions généreuses soient versées au Fonds d'affectation spéciale, et nous voudrions saisir cette occasion pour remercier tous ceux qui ont déjà contribué. Notre délégation est également préoccupée par la lenteur avec laquelle les fonds pour la reconstruction et le développement sont mis à la disposition des intéressés. Nous espérons que ces questions seront traitées sous peu progressivement, de façon à veiller à ce que la situation socioéconomique au Timor oriental ne se détériore pas davantage.

Nous nous félicitons de la visite récente du Président Wahid au Timor oriental. Nous pensons que sa visite ainsi que les excuses présentées au Timor oriental pour les violences commises pendant l'occupation indonésienne sont des gestes importants qui permettent de cimenter la réconciliation entre les deux pays. À notre avis, ceci demeure l'un des éléments essentiels d'une bonne coopération entre les deux États à l'avenir. De même, les réunions continues entre les Timorais de l'Est et les dirigeants des milices représentent un mécanisme vital pour le renforcement de la confiance et de la réconciliation entre les Timorais de l'Est eux-mêmes.

Nous demeurons préoccupés par le nombre croissant d'attaques transfrontières perpétrées par des milices contre des Timorais de l'Est et des membres du personnel des Nations Unies. Ces actes compromettent sérieusement la sécurité au Timor oriental et nous pensons qu'il faudra s'en occuper très bientôt. Nous nous félicitons de l'engagement du Gouvernement indonésien de réduire les activités des milices au Timor occidental, et nous le prions instamment de continuer dans cette voie.

Enfin, ma délégation note que le rapatriement des réfugiés à partir des camps au Timor occidental se poursuit, et nous espérons que le rythme des rapatriements s'accélérera encore.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je voudrais saisir cette occasion pour adresser à la représentante de la Namibie toutes nos félicitations pour le dixième anniversaire de l'indépendance de son pays.

M. Ouane (Mali) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer au mot de bienvenue adressé à l'Ambassadeur Levitte, auquel je renouvelle ma disponibilité personnelle et celle de ma délégation, pour poursuivre les excellentes relations entre nos deux missions, à l'image de celles qui existent aussi entre nos deux pays.

Je voudrais ensuite vous remercier d'avoir convoqué cette réunion d'information. Mes remerciements vont également à M. Annabi pour les informations qu'il nous a apportées et qui nous permettent de faire une évaluation actualisée de la situation au Timor oriental. Je voudrais faire quelques brèves observations sur les principales questions abordées par M. Annabi dans son exposé.

S'agissant de la situation en matière de sécurité, nous nous félicitons des progrès notables réalisés et que vient de rappeler M. Annabi. Mais précisément, dans un tel contexte, ne se pose-t-il pas le problème des effectifs de l'ATNUTO? Peut-être que M. Annabi pourrait nous éclairer davantage sur cette question et nous indiquer si ces effectifs ne paraissent pas, dans le contexte actuel, quelque peu surdimensionnés?

Deuxièmement, je crois que la question du retour des réfugiés est des plus importantes parmi les problèmes politiques et concrets qui se posent sur le terrain. Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale doivent continuer d'en faire une priorité. Je voudrais ici réitérer notre appui au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et aux autres organismes présents sur le terrain en vue d'assurer le retour des réfugiés dans la sécurité et la dignité. M. Annabi a rappelé qu'environ 100 000 personnes restent encore au Timor occidental. Nous serons heureux de l'entendre nous éclairer sur l'activité de la commission frontalière mixte.

Sur le processus de réconciliation, je voudrais rappeler que ce processus est essentiel à l'établissement des conditions de stabilité nécessaires à un développement durable. C'est pourquoi nous saluons la mise en place de la commission consultative nationale, qui constitue à nos yeux un instrument essentiel à une participation véritable de la population du Timor oriental à la prise de décisions et au renforcement du processus d'indépendance. Nous serions très intéressés si M. Annabi pouvait nous établir une première évaluation des séries de tables rondes destinées à faire progresser le processus de réconciliation nationale.

Concernant la reconstruction, la conférence des donateurs de Tokyo a été un événement important à cet égard. Nous saluons les importantes annonces de contributions qui y ont été faites et dont nous souhaitons qu'elles se concrétisent au plus vite, ainsi que l'avait souligné au demeurant

M. Sergio Vieira de Mello, ici même, il y a quelques semaines. Mais si j'évoque cette question, c'est aussi pour souligner, et nous en féliciter, que l'exemple du Timor oriental a montré que la recherche de solutions aux problèmes de reconstruction peut résider dans une coopération étroite et coordonnée entre les institutions financières internationales, l'ONU et les populations concernées, en l'occurrence, les Timorais de l'Est.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre gratitude au Secrétaire général, à son Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi qu'à tous ceux qui participent au Timor oriental aux activités de rétablissement de la paix et de reconstruction après le conflit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en qualité de représentant du Bangladesh.

Je ferai six remarques à la suite de ce qu'a dit M. Annabi. La première a trait au déploiement de la police civile. Nous nous réjouissons que le déploiement se soit accéléré; nous avons maintenant 933 agents de police civile sur place. C'est une amélioration et nous nous félicitons de ce déploiement plus rapide. Nous pensons toutefois qu'il faudrait également examiner le processus de déploiement et voir comment on pourrait l'accélérer. Je fais cette remarque dans un contexte général, puisque nous faisons face à la même situation au Kosovo.

Ma deuxième remarque a trait aux actes de violence commis par des milices. Comme bon nombre des membres du Conseil l'ont mentionné, nous sommes gravement préoccupés par ces actes de violence, et nous estimons que des efforts actifs devraient être déployés pour y mettre un terme. Je pense que la fermeture des camps dans ces régions est une bonne façon de commencer.

Ma troisième remarque touche au scénario du développement. C'est une question à laquelle le Bangladesh s'intéresse de près. Nous croyons que certaines mesures positives sont prises à cet égard. Nous sommes très heureux d'apprendre que des projets d'autonomisation des populations locales parrainés par la Banque mondiale ont été mis en place, comme M. Annabi nous l'a indiqué. Nous pensons que nous aurons la possibilité d'évaluer l'impact de ces projets sur la population locale. Les projets dits à effet immédiat qui ont été financés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sont prometteurs et nous pensons qu'il est nécessaire que nous les encouragions. Nous pensons aussi que la situation au niveau des recettes s'améliorera probablement lorsque l'on mettra en place un système douanier et fiscal. Le Secrétariat fera peut-être rapport au Conseil sur cet aspect, dans l'avenir.

Une autre question liée aux projets de développement a été mentionnée à plusieurs reprises : il s'agit de la lenteur des décaissements. Comme nous l'avons dit la dernière fois, nous pensons qu'étant donné l'importance des engagements qui ont été contractés en ce qui concerne le développement au Timor, il serait dommage de voir les efforts entravés à cause de la lenteur avec laquelle les fonds sont déboursés.

Le quatrième point se rapporte à la situation en matière de santé et d'éducation au Timor. Nous pensons que ces deux domaines méritent une attention particulière. Pour ce qui est de l'éducation, nous avons mentionné précédemment le besoin d'accorder une place prioritaire à l'éducation des filles dans les programmes du Timor. Nous pensons que c'est un domaine important. Nous avions aussi recommandé que, pour que le développement du Timor soit durable, on accorde une place importante aux collectivités en mettant au point des programmes d'élimination de la pauvreté tels que les programmes de microcrédit.

Le cinquième point que je voudrais soulever concerne la question de l'unité nationale et de la réconciliation. Nous pensons également que ce sont des domaines prioritaires au Timor oriental dans le contexte du modèle d'édification de la nation. La récente visite du Président Wahid et des dirigeants des milices au Timor oriental est de bon augure pour la réalisation de ces objectifs. Une amélioration progressive de la situation économique et politique devrait contribuer à ce processus.

Enfin, pour ce qui est du processus politique à l'avenir, nous sommes d'accord sur le fait que, plutôt que de mettre en place un calendrier sans réalisations spécifiques sur le terrain, il vaut mieux identifier des étapes précises pour tracer la voie vers l'indépendance et ensuite établir un calendrier sur cette base.

Je m'arrêterai là pour reprendre mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole à M. Annabi pour qu'il réponde aux commentaires et aux questions qui ont été soulevées.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Je crois que la première question qui a été également posée par d'autres membres du Conseil se rapportait à la lenteur des décaissements prélevés sur le Fonds d'affectation spéciale. Je pense

que nous nous accordons tous à dire que les décaissements se font beaucoup plus lentement que nous ne le voudrions. Le Représentant spécial lui-même a exprimé sa déception à cet égard et a même dit à la presse qu'il souhaiterait avoir une baguette magique lui permettant de transformer instantanément les promesses de contributions en projets de travaux publics. Mais il faut des partenaires et ce sont des choses qui prennent du temps, comme nous le savons. Monsieur le Président, vous avez mentionné le projet de la Banque mondiale relatif au renforcement des capacités d'intervention des collectivités. L'accord sur ce projet n'a été signé qu'à la fin du mois de février. Nous espérons donc qu'il va être rapidement mis en oeuvre, mais nous savons que toutes ces choses prennent du temps.

L'autre aspect qu'il est important de garder à l'esprit est que — étant donné l'ampleur et le montant des destructions qu'a connues le pays, et le fait qu'un grand nombre, voire la grande majorité, des ouvriers qualifiés sont partis après les événements tragiques de l'année dernière — le processus de réhabilitation, de reconstruction et de renforcement des capacités va être plutôt difficile, et certainement plus lent que nous ne le souhaiterions tous.

Enfin, le Fonds d'affectation spéciale de l'ATNUTO lui-même est conçu pour payer surtout — pas uniquement, mais en grande partie — les coûts récurrents; c'est-à-dire, les fonctionnaires du Timor oriental que l'on recrute actuellement. Comme je l'ai dit, ils sont actuellement 2 500 à travailler et à être payés. Leur nombre devrait atteindre 7 000 dans le courant de l'année. Et au fur et à mesure que la fonction publique augmentera, on pourra décaisser plus rapidement les fonds.

J'ai aussi parlé des projets dits à effet immédiat qui ont été lancés. On identifie à présent des partenaires qui permettront de développer de nouveaux projets dits à effet immédiat et au fur et à mesure qu'ils arriveront, j'espère que le processus de décaissement s'accélérera. Je dois dire à cet égard que le Contrôleur nous a été d'un grand soutien pour ce qui est de faciliter l'emploi de ces fonds. Les fonds seront décaissés au fur et à mesure que les projets auront été identifiés et pourront être commencés.

Plusieurs questions ont été posées en ce qui concerne le retour des réfugiés. On estime maintenant qu'il en reste environ 100 000. Le HCR procède actuellement à un recensement qui est presque terminé. Je pense, d'après ce que me disent mes collègues du HCR, que le recensement confirmera que la moitié environ d'entre eux — c'est-à-dire 50 000 — souhaitent retourner au Timor oriental.

Le HCR et l'ATNUTO estiment aussi bien sûr qu'il faudra faire preuve d'une certaine souplesse en ce qui concerne ces délais prévus pour la fin mars, et qu'il faudra faire preuve de souplesse vis-à-vis de ceux qui auront besoin de retourner au Timor oriental. Le flux récent n'a pas été très fort parce que ceux qui souhaitent peut-être revenir ont un certain nombre de préoccupations. Ces préoccupations ont trait notamment à la possibilité de retraites, dont discute actuellement l'ATNUTO avec les autorités de Jakarta. Par ailleurs, il est possible que les rapatriés potentiels aient des inquiétudes en ce qui concerne la manière dont ils seront traités. Je pense que certaines des visites transfrontières qui ont eu lieu faciliteront ce processus. Mais il faudra aussi que l'on fasse preuve de souplesse en ce qui concerne la réinstallation de ceux qui ne souhaitent pas retourner au Timor oriental et qui devront se réinstaller au Timor occidental ou dans d'autres régions de l'Indonésie. Nous pensons, bien sûr, qu'il faut donner la possibilité à tous ces gens de décider librement où ils veulent s'installer et reconstruire leurs vies.

Pour ce qui est des questions qui ont été posées au sujet de l'engagement des autorités indonésiennes à faciliter le retour des réfugiés, je crois qu'il est très clair pour l'ATNUTO et pour nous-mêmes que le gouvernement du Président Wahid est sincère lorsqu'il nous assure de son désir de coopérer pour résoudre ces problèmes. Toutefois, comme je l'ai indiqué, il y a des éléments des forces armées indonésiennes (TNI) sur le terrain qui continuent à s'opposer à la mise en oeuvre de ces assurances et qui ont sans doute leur propre programme ou qui veulent essayer d'embarrasser le Président ou de lui causer des difficultés.

Mais nous sommes certains que le Président indonésien et le Gouvernement indonésien sont déterminés à coopérer pour résoudre ce problème. Il s'agit simplement de traduire ces engagements en actes sur le terrain et de convaincre ceux qui, sur le terrain, sont toujours opposés à résoudre ces problèmes, de coopérer ou, d'une manière ou d'une autre, d'obtenir leur départ.

Les retours s'accélèrent-ils? Je pense que la réponse est qu'ils ne se sont pas accélérés ces derniers temps. Ils continuent de s'effectuer au compte-gouttes mais il n'y a pas d'accélération récente.

Pour ce qui est de la question concernant le Conseil consultatif national : se réunit-il régulièrement? Comment fonctionne-t-il? Je crois que cela a été un mécanisme très utile pour le Représentant spécial, ce qui lui permet de consulter les Timorais de l'Est, pas seulement le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), qui est lui-

même une organisation regroupant un certain nombre de partis, mais aussi quelques-uns des groupes pro-autonomistes, qui se sont joints au Conseil consultatif national.

Le Conseil se réunit régulièrement, il est consulté de façon systématique par le Représentant spécial sur tous les règlements et sur toutes les initiatives importantes que prend l'ATNUTO. Il est consulté sur le recrutement des fonctionnaires. M. Vieira de Mello a clairement indiqué, à juste titre et dès le début, que notre mandat est de mettre en place une administration intérimaire, mais que ceci doit être fait pour les Timorais et en coopération avec eux, étant donné que notre mandat est de les aider à préparer l'indépendance et à y accéder. Ce mécanisme a donc été extrêmement utile, il a permis de maintenir une consultation et une coopération étroites avec tous les Timorais.

Comme je l'ai indiqué, deux des trois groupes pro-autonomie se sont joints au Conseil. Il en reste un qui ne l'a pas encore fait. En principe, il a accepté de le faire, mais cela pose des questions délicates — toujours en discussion —, comme de savoir qui pourraient être les représentants effectifs.

Quelles sont les perspectives de production de revenus et de développement à long terme au Timor oriental? Je crois que nous devons admettre qu'il est encore un peu tôt dans cette opération pour faire des prévisions précises. Ce sera un processus long et difficile — ne nous dissimulons pas cette réalité. Le niveau de destruction fut tel que la reconstruction implique une reconstruction matérielle et, sur le plan de la mise en place de capacités et de formation de cadres et de fonctionnaires compétents, ce sera un processus à long terme. C'est quelque chose à quoi l'ATNUTO n'a ni les ressources ni les capacités d'apporter une solution à elle seule. Il faudra l'engagement à long terme, continu, de la communauté internationale qui investit beaucoup, bien sûr, dans l'ATNUTO mais qui devra poursuivre cet investissement pour aider le Timor oriental à devenir indépendant et à avoir un développement autonome sur le long terme.

Sur la question de l'observation conjointe à la frontière, en fait, un mécanisme a été mis en place. Je l'ai vu moi-même lorsque j'y étais la fin de l'année dernière. Nous avons des officiers militaires de liaison qui, avec leurs homologues, sont postés de l'autre côté de la frontière, au Timor occidental, avec les différentes unités de l'armée indonésienne, pour faciliter la liaison et la coopération entre eux et l'ATNUTO et éviter les incidents ou les résoudre quand ils se produisent. Bien sûr, il y a de très fréquentes réunions continues entre le commandant de la force et son personnel et le général Syahnakri, qui est le général indonésien chargé de cette région. La dernière réunion de ce type a eu lieu le 15 mars — réunion au cours de laquelle ils ont discuté de la mise à jour possible du mémorandum sur les arrangements de coopération à la frontière pour aider à résoudre certains de ces problèmes.

Pour ce qui est de l'avenir des Forces armées de libération nationale du Timor oriental (Falintil), c'est là aussi une question assez délicate pour les Timorais et pour les membres des Falintil eux-mêmes, qui ont certains points de vue quant à ce qu'ils estiment avoir fait pour le Timor oriental. Les consultations ont commencé entre le Représentant spécial et le CNRT sur cette question. Comme le sait le Conseil, leurs effectifs ne sont pas si importants — ils sont entre 800 et 1000. Pour certains, nous sommes sûrs qu'ils retourneront à la vie civile; d'autres pourraient entrer dans les forces de police ou de sécurité. Voilà donc certaines des questions qui sont discutées. Nous avons tous dit que nous espérions que le Timor oriental déciderait de ne pas avoir une armée mais, outre la force de police, il pourrait avoir besoin d'une sorte de force de sécurité de type gendarmerie, ou de toute autre force de ce genre pour assurer la sécurité dans le territoire.

Comment convaincre la diaspora de rentrer et de se joindre au processus de relèvement et de reconstruction au Timor oriental? C'est une question dont on discute aussi avec les Timorais de l'Est pour les encourager à rentrer. Cette question a été soulevée à Jakarta par le Représentant spécial qui a reçu l'assurance que certains Timorais qui avaient étudié dans les universités indonésiennes seraient autorisés ou encouragés à rentrer s'ils le souhaitaient pour participer au processus de développement. Je crois comprendre aussi que l'Organisation pour les migrations internationales a un programme visant à encourager jusqu'à 300 Timorais de la diaspora à rentrer afin d'exercer une profession libérale au Timor oriental. Mais il ne faut pas perdre de vue que ceux qui sont installés à l'étranger vivent peut-être confortablement et ne seront peut-être pas très satisfaits du niveau de rémunération que l'on peut offrir au Timor oriental dans les circonstances actuelles. C'est certainement une question sur laquelle nous devrions tous essayer d'avancer.

Quels efforts peut-on faire pour créer un secteur privé? Encore une fois, je pense que cela prendra du temps; c'est lié au processus général de reconstruction qui, comme je l'ai indiqué, part de presque rien, car pratiquement tout a été détruit — c'est stupéfiant à voir. Cela va certainement générer des capacités et l'apparition d'entrepreneurs privés, tout ceci étant lié au processus général de reconstruction.

Quelle a été l'attitude des dirigeants du Timor oriental? Je crois pouvoir dire, au nom du Représentant spécial, qu'il est très satisfait de la coopération fournie par les dirigeants du Timor oriental. Il s'est attaché à travailler en étroite coopération avec eux, et je crois que le niveau de coopération a été excellent même s'il y a des sentiments de frustration dans la mesure où les dirigeants aimeraient que la vie quotidienne de leurs concitoyens, au Timor oriental, s'améliore plus rapidement que cela n'est possible. Mais, dans l'ensemble, je crois que la coopération a été très bonne.

Il y a encore quelques questions auxquelles répondre. Les effectifs de l'ATNUTO sont-ils trop importants? L'ATNUTO a-t-elle trop de soldats? À ce stade, je ne le pense pas. Comme je vous l'ai dit, nous avons actuellement 7 300 soldats sur place. De fait, l'ATNUTO voudrait recevoir les éléments supplémentaires qui manquent encore, compte tenu en particulier des préoccupations qui se sont fait jour, récemment, suite à certains incidents frontaliers. Mais je puis assurer les membres du Conseil qu'une fois que l'ATNUTO sera totalement déployée, et lorsque la situation se sera améliorée en matière de sécurité, le Secrétaire général ne tardera pas à revenir au Conseil et à proposer une réduction des effectifs dès que cela s'avérera réalisable du point de vue de la sécurité.

S'agissant de la table ronde de réconciliation nationale, oui, il y a eu récemment une réunion à Singapour qui, je pense, a représenté un bon départ, bien qu'un départ lent, pour la réconciliation nationale entre les différents groupes est-timorais. C'est un processus continu qui peut également être encouragé par certaines des visites transfrontalières qui ont lieu actuellement.

Pouvons-nous accélérer le déploiement des forces de police? Je pense que celui-ci a pris de l'ampleur récemment. Nous aurons près de 1 000 policiers d'ici la fin de la semaine, sur un effectif total autorisé de 1 640. On nous propose en fait plus d'effectifs que nous n'en avons besoin. Autrement dit, on nous propose plus de 1 640 policiers. Nous avons identifié la seconde unité de police spéciale. Il s'agit donc de prendre les dispositions qui s'imposent et d'attendre que les pays concernés nous disent que ces forces ont la formation nécessaire et sont prêtes à être déployées et, bien sûr, il s'agit de veiller à ce qu'elles soient logées correctement à leur arrivée et qu'elles aient les moyens de fonctionner. Mais nous nous attendons, dans les deux prochains mois, à être proches du déploiement complet de la composante de police.

Je crois avoir couvert l'essentiel des questions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi de ses réponses aux questions des membres du Conseil et des précisions qu'il a données sur les informations supplémentaires dont il peut nous faire part sur les différentes questions soulevées ici.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 5.